

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2021/07/20-04-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 20 juillet 2021, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles R2124-64 à R2124-76,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu l'avis favorable du Conseil de Faculté du 25 mars 2021,

DECIDE :

OBJET : Concessions de logement par nécessité absolue de service

Le Conseil d'administration approuve les départs et les arrivées en remplacement de trois membres du personnel d'Aix-Marseille Université logés au Campus Nord de la faculté de médecine, tels que détaillés en annexe à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 20 juillet 2021,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université




CONSEIL D'ADMINISTRATION DE JUIN 2021
 Attribution concessions de logement PROFIL NAS

Site	Type de concession	Ancien bénéficiaire	Nouveau Bénéficiaire	Caractéristiques du logement	Adresse	Loyer Mensuel	Date d'effet
Faculté de Médecine - Site Nord	NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE GARDIENAGE	M. X	M. X	Appartement de type 2 de 49 m ²	Bd P. Dramard 13015 Marseille	NEANT	01/09/2021
Faculté de Médecine - Site Nord	NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE SECURITE	Mme X	M. X	Appartement de type 5 de 135 m ²	Bd P. Dramard 13015 Marseille	NEANT	01/09/2021
Faculté de Médecine - Site Nord	NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE SECURITE	M. X	M. X	Appartement de type 3 de 76 m ²	Bd P. Dramard 13015 Marseille	NEANT	01/07/2021